Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212200018-20260512-20260602-DE



MAIRIE
DE
Allineuc
Côtes d'Armor
22460

# CONSEIL MUNICIPAL
## Du Mardi 12 Mai 2026

L'an deux mil vingt-six le **Mardi 12 Mai à 20H**, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yohann HERVO, Maire de la Commune.

**Etaient présents** :
Yohann HERVO, Guy BURLOT, Patricia HAMON, Stéphane SOMMIER, Frédéric PAULIAC, Michel LE BOUDEC, Bruno LE MAITRE, Virginie ALLEE, Nicolas LE CHANU, Katia CARRÉE, Rosemary GOUJON, Alexis GOUYETTE, Maïwenn COTILLARD et Valentine DUBOIS
**Absente excusée** : Marie-Laure POINEUF (pouvoir à P. HAMON)

La présidence est assurée par Monsieur Yohann HERVO, Maire d'Allineuc. Monsieur Frédéric PAULIAC est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire ayant constaté que le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

---

## Délibération 2026 – VI – 02

Objet : Projet d'extension du Centre d'Incendie et de Secours d'Uzel

Monsieur le Maire fait part à l'équipe municipale de la requête de M. Nicolas TOUDIC, Maire d'Uzel-près-l'Oust au sujet du projet d'extension du CIS et de son financement.
Le projet est chiffré à 250 000,00 € TTC (dont 30% de participation communale à répartir entre les communes couvertes par le service).
Le projet comprend la création d'une salle de formation de 40 m², d'un patio non couvert de 9 m² et d'un bureau de 13 m².
A ce stade du projet, l'attente du SDIS est de recueillir un accord de principe pour le lancement de l'appel d'offres.

***Le Conseil Municipal,***
***Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,***
***Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents avec 15 voix pour et aucune contre,***

***DONNE un accord de principe à la participation financière de la commune au projet d'extension du CIS d'Uzel,***

***ET PRECISE que les modalités de participation devront nécessairement être étudiées et actées en accord avec les communes solidaires du projet.***

Acte rendu exécutoire par le Maire
compte rendu de la transmission en Préfecture le 15/05/2026
Publication le 15/05/2026
AR Préfecture :

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Yohann HERVO
Le secrétaire de séance, Frédéric PAULIAC

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)